

Sondage auprès des candidats et candidates de la Nouvelle Écosse aux élections fédérales du 28 avril 2025

Il est important pour la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), ses 29 organismes membres présents partout à travers la province et la communauté acadienne et francophone de la N.-É., de connaître votre position sur les enjeux ci-dessous.

Ce sondage porte sur 5 des enjeux importants pour la communauté acadienne et francophone de la N.-É.:

- La petite enfance
- L'immigration francophone
- L'appui aux organismes francophones dans les CLOSM
 - *CLOSM : Communautés de langue officielle en situation minoritaire*
- L'appui aux provinces : soutien à l'accès aux services en français de qualité
- Le programme de contestation judiciaire

LA PETITE ENFANCE

En Nouvelle-Écosse il n'y a que **380 places dans les garderies francophones**. La **demande courante est pour 3780 places**. **L'accès à une formation** pour garantir un personnel qualifié pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants est très important. Les collèges et universités francophones ont **besoin d'appui financier pour offrir cette formation**.

Questions :

1. Compte tenu de l'absence de places dans les garderies francophones, quelles sont vos propositions pour améliorer l'accès à des services de garde en français pour les familles francophones ?

Je suis fier de me présenter aux côtés de Mark Carney et du Parti libéral, qui s'engagent à offrir des services de garde à 10 \$ par jour grâce à des ententes fédérales-provinciales. Je serai un ardent défenseur de la création de places en français ici, dans la circonscription d'Acadie-Annapolis.

À l'échelle fédérale, nous pouvons :

- **Fixer des cibles claires pour les services de garde en français dans les futures ententes ;**
- **Financer la formation d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance bilingues ;**
- **Soutenir les centres francophones par le biais du Plan d'action pour les langues officielles.**

2. Est-ce que votre parti va appuyer et soutenir le financement aux collèges et universités francophones en situation minoritaire pour les programmes de formation pour les services d'apprentissage et de garde pour les jeunes enfants francophones ?

Oui. Un gouvernement libéral continuera de soutenir les collèges et universités francophones dans les communautés minoritaires, y compris par le biais de programmes dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles. La circonscription d'Acadie-Annopolis abrite l'Université Sainte-Anne, la seule université francophone de la Nouvelle-Écosse, qui propose des programmes en éducation à la petite enfance adaptés aux besoins des communautés francophones. L'Université Sainte-Anne offre un diplôme en éducation à la petite enfance entièrement en ligne ainsi qu'un programme de leadership en éducation à la petite enfance, tous deux conçus pour préparer les éducatrices et éducateurs, ainsi que les gestionnaires de centres, à travailler en français. En tant que député, je continuerai à collaborer étroitement avec Université Sainte-Anne pour m'assurer qu'elle reçoive le soutien nécessaire pour former la prochaine génération d'éducatrices et éducateurs francophones.

IMMIGRATION FRANCOPHONE

La Loi sur les langues officielles demande que **le poids démographique des francophones** en situation minoritaire à travers le pays (*Communautés de langue officielle en situation minoritaire – CLOSM*) soit **ramené à ce qu'il était en 1971**.

En Nouvelle-Écosse le poids démographique **était de 5 %**. **Aujourd'hui il est de 2,9%**.

Questions :

1. Que comptez-vous faire pour inverser la tendance à la baisse du poids démographique des francophones en Nouvelle-Écosse, actuellement de 2,9 % par rapport à 5 % en 1971 ?

La diminution de la population francophone en Nouvelle-Écosse est un défi important. Notre région connaît une population vieillissante et un déclin démographique, ce qui affecte notre culture et nos communautés. Pour inverser cette tendance, il est essentiel de soutenir la jeunesse francophone, d'attirer et de retenir les familles francophones, et de renforcer les services en français. En tant que député, je plaiderai pour des politiques et des programmes qui encouragent la croissance et la prospérité des communautés francophones.

2. Comment envisagez-vous d'encourager l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse pour soutenir la croissance de la communauté et aider à combler le besoin de services en français dans la province ?

Nous savons que notre province a besoin d'immigration de professionnel-les en demande, comme des travailleurs et travailleuses de la santé, de la construction, ainsi que des éducateurs et éducatrices en petite enfance. Nous avons la chance d'avoir dans notre circonscription la communauté de Clare, l'une des 24 communautés francophones accueillantes du Canada. Ce programme fédéral vise à attirer et à retenir les immigrant-es francophones, et j'y vois une grande opportunité. En travaillant avec les organisations d'immigration francophone à Halifax, je m'engage à encourager les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes à découvrir les avantages de vivre dans nos communautés rurales francophones, telles que Clare, Argyle et Greenwood. Nous avons également la chance de soutenir nos nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes allophones, leur montrant qu'ils et elles peuvent vivre en français à Acadie-Annapolis grâce à des programmes de langue française gratuits pour les résident-es permanent-es, ainsi qu'à l'accès aux écoles de la CSAP. Cela investira dans les générations futures de notre population francophone.

APPUI AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et ses 29 organismes membres **travaillent très fort pour la préservation de la langue et la culture française**. La continuité de **ce travail est en grande partie grâce à l'appui financier** du fédéral.

Question :

1. Comment prévoyez-vous soutenir financièrement les organismes francophones en situation minoritaire, tels que la FANE, pour qu'ils connaissent leur travail important ?

En tant que député, je m'engage à travailler avec le gouvernement fédéral pour soutenir un financement stable et adéquat aux organismes francophones en situation minoritaire, tels que la FANE, afin qu'ils puissent poursuivre leur travail essentiel. Il est crucial de soutenir leurs initiatives en matière de services communautaires, d'éducation et de culture. Il est important de réaliser des évaluations régulières des organismes francophones pour assurer qu'ils reçoivent le financement adéquat en fonction des besoins changeants des communautés. En collaborant avec les leaders et les organisations comme la FANE, nous pouvons mieux comprendre ces besoins et plaider en faveur de financements ciblés.

APPUI FÉDÉRAL AUX PROVINCES : ACCÈS À DES SERVICES EN FRANÇAIS DE QUALITÉ

Les provinces, comme la Nouvelle-Écosse, comptent sur l'appui du fédéral pour offrir des services en français à ses citoyens et citoyennes. En Nouvelle-Écosse, le gouvernement a adopté la **Loi sur les services en français** en 2004 et l'a révisée en 2024. **Pour appliquer cette loi, l'appui financier du fédéral est nécessaire**

Question :

1. Comment le gouvernement fédéral doit-il aider la province à offrir des services en français de manière plus efficace et accessible à ses citoyens francophones ?

Le Parti libéral fédéral s'engage à soutenir les services en français en Nouvelle-Écosse et dans la circonscription d'Acadie–Annapolis. En finançant les services de santé et sociaux en français, en soutenant l'infrastructure communautaire bilingue et en investissant dans les services en emploi et en immigration, nous veillons à ce que les communautés francophones aient accès aux services dont elles ont besoin. Nos communautés francophones et acadiennes méritent également d'être célébrées par la promotion des initiatives culturelles francophones.

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

Le programme de contestation judiciaire est très important pour les communautés francophones en situation minoritaire. **Ce programme a aidé les Acadiens et Francophones de la N.-É. à obtenir des écoles entièrement francophones.** En plus, ce programme permet à la région de Chéticamp d'obtenir le droit à une circonscription électorale provinciale spéciale.

Question :

1. Le programme de contestation judiciaire a joué un rôle clé dans l'obtention de droits pour les communautés francophones. Êtes-vous en faveur du maintien et du renforcement de ce programme pour soutenir les droits des francophones en situation minoritaire ?

En tant qu'ancien député provincial de la circonscription acadienne protégée de Clare, je comprends l'importance du Programme de contestation judiciaire pour protéger les droits des communautés francophones. Ce programme est essentiel pour garantir que notre communauté ait accès à la justice dans notre langue. Je soutiens pleinement le maintien et le renforcement de ce programme afin de protéger les droits des communautés francophones en situation minoritaire, car il sert d'exemple important pour d'autres régions. Nous devons continuer à protéger cette initiative vitale.